

Règlement spécifique

Championnat de France de Voile

« Classiques » Tour Funboard 2012

1. TEXTES

Le **Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Funboard** est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et le présent règlement. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

Le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour est joint au présent.

2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Funboard, comporte 3 étapes Slalom et Vagues.

Etapas 2012

Nom des Etapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
Funboard Tour Epreuve de référence	07 – 14 avril	CN Loctudy	Pays Bigouden	Coef.1
Funboard Tour	04 – 09 septembre	HWO	Hyères	Coef.1
Funboard Tour	01 – 06 nov	Surf School St Malo	St Malo	Coef.1

3. ATTRIBUTION DU TITRE

Seront déclarés : (article VII.3 – nombre minimum de coureurs classés)

CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE FUNBOARD SLALOM FEMME

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE FUNBOARD SLALOM HOMME

CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE FUNBOARD VAGUE FEMME

CHAMPION DE FRANCE DE VOILE FUNBOARD VAGUE HOMME

Le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de ce règlement.

L'article VI-1b.c sera appliqué :

- ↵ Pour valider le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour discipline Slalom et le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour discipline Vagues deux étapes au moins doivent avoir été validées.
- ↵ Pour valider une étape, dans la discipline Slalom, 1 tableau complet de course par poule doit avoir été validé.
- ↵ Pour valider une étape, dans la discipline Vagues, la règle ISAF 2009-2012 régissant les Compétitions d'expression devra être appliquée : Annexe B. article B8.6(d).
- ↵ Le calcul du classement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour discipline Slalom prendra en compte :
 - le résultat de l'ensemble des étapes validées dans la discipline Slalom conformément au règlement du Championnat de France « Classiques » Tour, article VI-1b.c
- ↵ Le calcul du classement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour discipline Vagues prendra en compte :
 - le résultat de l'ensemble des étapes validées dans la discipline Vagues conformément au règlement du Championnat de France « Classiques » Tour, article VI-1b.c

En cas d'ex aequo la règle de l'ISAF 2009.2012 régissant les compétitions devra être appliquée :

- pour le Slalom – annexe B article B8.8 (a)
- pour les Vagues – annexe B article B8.8 (b).

4. DOTATION EN PRIX

Les 3 premier(e)s coureurs de chaque série se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront sur le stand de la FFVoile au Salon Nautique (ou à défaut au même moment au siège de la FFVoile).